

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU



Judi 24 juin 2010 à 18 h 30
à la Salle des Fêtes à Solliès-Pont

Séance ouverte à 18 h 30

Nombre de votants : 33

Absents : 0

NOMBRE DE PROCURATIONS : 3 procurations

SMADJA Marie-Aurore donne procuration à MONTBARBON Sophie (jusqu'à la délibération n°1)

ROUX Jean-Paul donne procuration à COIQUAULT Jean-Pierre,

FOREST Marie-Paule donne procuration à CHASTAIGNET Elisabeth

Secrétaire de séance : Madame Yasmine BOTA à l'unanimité des membres présents.

Le compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2010 a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

Vote pour 33

Contre 0

Abstention 0

Monsieur le Maire donne lecture des décisions municipales qui ont été prises depuis le Conseil Municipal du :

Liste des Décisions Municipales (Établies depuis le 19 mai 2010)

N°	Objet de la décision municipale
30-10	Convention de prestations de services activités secteur pré ados 10-12 ans mercredi 12 mai 2010 « SARL COUDOU PARC » le mercredi 12 mai 2010 pour 14 pré adolescents (10 – 12 ans) et 2 agents d'animations– initiation parcours acrobatique dans les arbres – 168.00 €
31-10	Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux à l'ancienne gendarmerie de Solliès-Pont, avenue du 8 mai 1945. Décision de modifier par avenant, l'article 2 de la convention de mise à disposition des locaux de l'ex gendarmerie, du 10/12/2007 conclue avec le département du Var modifiant la destination des locaux suite au transfert de la police municipale au château.
32-10	Avenant à la décision municipale n°162-09 portant modification de la régie de recettes concernant l'encaissement des repas fournis par le restaurant scolaire. La régie de recette concernant l'encaissement des repas fournis par le restaurant scolaire fonctionnant en dehors des heures normales de service, l'indemnité allouée au régisseur sera majorée à hauteur de 100 %. Soit un montant de 400 € par an.
33-10	Annule et remplace la décision n°144-09 relative à l'intervention des intervenants extérieurs dans les domaines sportifs, musicaux et culturels dans les écoles primaires. Chaque année, différentes associations interviennent aussi bien durant les horaires d'enseignement qu'en période périscolaire pour dispenser aux enfants des écoles primaires de Solliès-Pont des activités sportives, musicales et

	<p>culturelles. L'association école du cirque « Les pitreries » intervient plus particulièrement pendant la présente année scolaire, dans les écoles élémentaires Emile Astoin, Frédéric Mistral, Alphonse Daudet, Jean Moulin, Notre Dame, dans le cadre d'une animation intitulée « initiation et sensibilisation aux activités aux arts du cirque ».</p> <p>La décision précédente présente une erreur tarifaire qui conduit le Trésorier à annuler le mandatement. C'est pourquoi, il convient de réajuster le montant des frais en fonction du temps d'intervention.</p>
34-10	Paiement des honoraires de Maître GRIMALDI, cabinet d'avocats associés Olivier GRIMALDI et MOLINA Emmanuel, pour l'affaire commune de Solliès-Pont – TOURTOUR c/ SIMONDI - Facture n°101492.
35-10	Paiement des honoraires de Maître GRIMALDI, cabinet d'avocats associés Olivier GRIMALDI et MOLINA Emmanuel, pour l'affaire commune de Solliès-Pont – MIELO c/ SIMONDI - Facture n°101491.
36-10	Paiement des honoraires de Maître GRIMALDI, cabinet d'avocats associés Olivier GRIMALDI et MOLINA Emmanuel, pour l'affaire commune de Solliès-Pont c/ BLANCON (refus de permis de construire sur bâtiment agricole) - Facture n°101446.
37-10	<p>Modification de la régie d'avance au Pole Famille Sport Solidarité pour les services petite enfance, enfance, jeunesse et sports.</p> <p>En raison des séjours organisés durant l'été, le montant maximum de l'avance consentie au régisseur sera porté de 2 200 € à 4 500 € durant les mois de juillet et août.</p>
38-10	<p>Modification de la régie de recettes concernant l'encaissement des droits de place et de voirie.</p> <p>En raison des sommes perçues par le régisseur, le montant maximum de l'encaisse est porté à 800 € au lieu de 600 €.</p>
39-10	<p>Demande de prêt auprès de DEXIA Crédit Local d'un montant de 167 875 € relatifs à la réalisation de travaux publics.</p> <p>En vue de soutenir le plan de relance gouvernemental, les professionnels du Bâtiment et des Travaux Publics ont mis en place une enveloppe de 650 M€ destinés à la mise en place de prêts bonifiés par l'intermédiaire d'établissement de crédit au profit des collectivités locales et des bailleurs sociaux.</p> <p>Le 17 novembre 2009, ces professionnels ont attribué une enveloppe de 650 M€ à Dexia Crédit Local que ce dernier a abondé à hauteur de 1 650 M€.</p> <p>Ce programme vise exclusivement le financement par Dexia Crédit Local des opérations d'investissement pour des travaux qui devront démarrer avant fin 2010 et dans le cadre de l'enveloppe, être achevés avant fin 2011 et respectant certains critères d'éligibilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Bâtiments</u> : travaux neufs et respectant économie d'énergie - <u>Travaux Publics répondant aux objectifs suivants</u> : environnement de qualité, sécurité des usagers, améliorer la mobilité et l'accessibilité des territoires urbains et ruraux, contribuer au développement économique. <p>Quatre programmes ont été retenus pour un montant total HT de 1 739 000 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voirie rue République - Fourniture et pose de containers - Pose de containers enterrés pour le tri sélectif - Vidéo protection. <p>Deux prêts ont été accordés pour un montant total de 450 000 € :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un prêt sur enveloppe BTP de 167 875 € au taux fixe de 2,46 % sur 15 ans - Un prêt abondé par Dexia de 282 125 € au taux fixe de 3,57 % sur 15 ans. <p>Tendance taux actuel : 3,70 % sur 15 ans</p>
40-10	<p>Demande de prêt auprès de DEXIA Crédit Local d'un montant de 282 125€ relatifs à la réalisation de travaux publics.</p> <p>IDEM que la DM n°39-10</p>
41-10	Paiement des honoraires de maître GRIMALDI, cabinet d'avocats associés Olivier GRIMALDI et MOLINA Emmanuel pour l'affaire commune de SOLLIES-PONT (assistance juridique) – facture n°101516.
42-10	Paiement des honoraires de maître GRIMALDI, cabinet d'avocats associés Olivier GRIMALDI et MOLINA Emmanuel pour l'affaire commune de SOLLIES-PONT-ASEU– facture n°101518.
43-10	<p>Renouvellement contrat de location – immeuble le Provence. Mme Elisabeth RIMBAUD.</p> <p>Décision de renouveler pour une durée de 3 ans le bail de madame RIMBAUD Elisabeth pour un appartement dans l'immeuble communal du provence, sis 30 avenue de Beaulieu à Solliès-Pont.</p>
44-10	<p>Destruction candélabre avenue de l'Europe – Sinistre du 26/08/2009 n°05/2009. GAN – Assurance Dommages aux biens – Réf assureur 08162196 – contrat n° 051270704 Règlement de la franchise suite aboutissement de recours et règlement de l'indemnité différée.</p> <p>Décision d'inscrire au budget communal le règlement de la franchise suite aboutissement du recours d'un montant de 829.10 euros et le règlement de l'indemnité différée de 209.92 euros.</p>

LECTURE DE LA LISTE DES CONTRATS ET MARCHES signés par le maire en vertu de la délibération du 26 mars 2009 relative à la modification de la délégation du Conseil Municipal au maire

Marché 10001 : « Acquisition d'un véhicule d'occasion de type pick up » le marché a été déclaré infructueux.

Marché 10002 : « Acquisition d'un véhicule léger utilitaire pour la police municipale » signé avec la société RENAULT pour un montant 17 575 € TTC. Le délai de livraison est de 16 semaines à compter de la notification.

Marché 10003 : « Fourniture et installations d'un dispositif de vidéo protection urbain incluant le transport des images pour la commune » signé avec la société CIRCET pour un montant de 72 240.95 € TTC. Le délai exécution est de 33 jours à compter de la notification.

Marché 10005 : « Requalification de voirie ainsi que la création de réseaux secs et humides de la rue république » signé avec la société EUROVIA en solution variante.

Les travaux seront rémunérés par application aux quantités commandées et exécutées des prix du bordereau. Les travaux comportent une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Tranche ferme : du n° 1 bis rue de la république jusqu'au carrefour avenue des Aiguiers, pour un montant de 646 736.46 € TTC.

Tranche conditionnelle : du carrefour avenue des Aiguiers jusqu'au n° 145 rue de la république, pour un montant de 732 308.41 € TTC.

Le pouvoir adjudicateur n'est engagé initialement que sur la seule tranche ferme et ne sera engagé sur la tranche conditionnelle que lorsque celle-ci sera affermie.

Le délai d'exécution pour la tranche ferme est de 10 semaines à compter de l'ordre de service.

➤ PRESENTATION DU COMPTE DE GESTION PAR LE PERCEPTEUR : **Monsieur BELLUOT**

Projet de délibération n°1 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Approbation du compte de gestion 2009 - Budget communal.

Vote pour 29 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 3 (Mmes CHASTAIGNET-FOREST et RIMBAUD)

Projet de délibération n°2 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Vote du compte administratif 2009 - Budget communal.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°3 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Vote du compte administratif 2009 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009 - Budget communal.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°4 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Vote du compte administratif 2009 - Approbation du compte de gestion 2009 - Budget de l'eau.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°5 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Vote du compte administratif 2009 - Budget de l'eau.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°6 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Vote du compte administratif 2009 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009 - Budget de l'eau.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°7 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Approbation du compte de gestion 2009 - Budget de l'assainissement.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°8 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Vote du compte administratif 2009 - Budget de l'assainissement.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°9 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Vote du compte administratif 2009 - Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009 - Budget de l'assainissement.

Vote pour 24 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 9 (Mmes AUTRAN-LE TINNIER-MAESTRACCI-CHASTAIGNET-FOREST et Mrs LUQUAND, BOUTIER, ROCHE, RIMBAUD)

Projet de délibération n°10 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Décision modificative n°2.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°11 (rapporteur : Danièle RAVINAL, adjointe au maire)

Direction des finances – Service finances – Sortie de l'actif des biens de faibles valeurs.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°12 (rapporteur : André GARRON, Maire)

Direction des finances – Service finances – Montant de la surtaxe communale – Budget de l'eau. (sur table)

Vote pour 30 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 3 (Mmes CHASTAIGNET-FOREST et RIMBAUD)

Projet de délibération n°13 (rapporteur : André GARRON, Maire)

Direction des finances – Service finances – Montant de la surtaxe communale – Budget de l'assainissement. (sur table)

Vote pour 30 à la majorité des voix exprimées

Contre 0

Abstentions 3 (Mmes CHASTAIGNET-FOREST et RIMBAUD)

Projet de délibération n°14 (rapporteur : André GARRON, Maire)

Pôle services techniques – Service de l'urbanisme – Avis sur les conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique en vue de la constitution d'une réserve foncière sur le secteur sud des Laugiers

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°15 (rapporteur : André GARRON, Maire)

Pôle services techniques - Service de l'urbanisme - Délégation du conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°16 (rapporteur : André GARRON, Maire)

Pôle services techniques – Service de l'urbanisme – Délégation totale du droit de préemption à l'EPF PACA sur le secteur des LAUGIERS.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°17 (rapporteur : André GARRON, Maire)

Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Convention entre la commune et madame RICHERMO.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°18 (rapporteur : Christophe KASPERSKI, conseiller municipal)

Pôle services techniques – Service de l'urbanisme – Attribution de l'aide financière de la commune à l'acquisition de logements en accession à la propriété au quartier des Terrins – Modification et complément de la liste des bénéficiaires.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°19 (rapporteur : Christophe KASPERSKI, conseiller municipal)

Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Dégrèvement taxe d'assainissement – Madame BOUARFA Zineb.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°20 (rapporteur : Philippe LAURERI, adjoint au maire)

Pôle services techniques – Antenne administrative et comptable – Création d'un marché de terroir.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°21 (rapporteur : Thierry DUPONT, adjoint au maire)

Pôle services techniques - Antenne administrative et comptable - Convention de mise à disposition de locaux communaux en faveur du Tennis Club Solliès-Pontois. Annule et remplace les délibérations du 28 février 2002 et du 18 mai 2004.

Vote pour 29 à la majorité

Contre 1

Abstentions 3 ((Mmes CHASTAIGNET-FOREST et RIMBAUD)

Projet de délibération n°22 (rapporteur : Thierry DUPONT, adjoint au maire)

Pôle Famille Sport Solidarité – Service enfance, jeunesse et sport - Demande de subvention au conseil général pour l'accueil de loisirs adolescents 13-17 ans.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°23 (rapporteur : Jean-Pierre COIQUAULT, 1er adjoint au maire)

Direction des ressources humaines et affaires générales- Service des ressources humaines - Création de postes.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

Projet de délibération n°24 (rapporteur : Michèle ARNAUDO, adjointe au maire)

Pôle Famille Sport Solidarité – Service informations jeunesse et affaires scolaires – Indemnité représentative de logement 2009 due aux instituteurs.

Vote pour 33 à l'unanimité

Contre 0

Abstentions 0

- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2009.
- Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'exercice 2009.

Séance levée a 21h15.

Vu par nous, Maire de la commune de SOLLIES-PONT, pour être affiché le 01 juillet 2010 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1884.

***Le maire,
Docteur André GARRON***